



ÉLECTIONS AU CSE CGPF

LA CGT PREMIÈRE OS AU CCGPF

Avec 41.8 % des suffrages, les salariés du CSE CGPF ont placé la CGT comme première Organisation Syndicale.

Élections au CSE CGPF

Le jeudi 30 janvier 2020 avaient lieu, au Comité Social et Economique du Groupe Public Ferroviaire les élections du CSE des personnels.

Avec près de 72 % de vote exprimés, ce moment démocratique a tenu son rôle.

La lutte des classes ou plutôt la lutte des places ?

SUD-Rail, l'UNSA et le STC ont fait une liste contre-nature pour ces élections. Alors que certains sont pour les chèques vacances, les tickets restaurants, remettant en cause l'existence même des salariés du CSEC GPF, d'autres s'accoquinent pour garder des sièges d'élus, oubliant leurs revendications !

Grâce à ces élections SUD-Rail obtient 30.83 % (-22.44), l'UNSA (+1.92) et le Syndicat des Travailleurs Corses, STC, 5.81 (-1.66).

La CGT première organisation représentative

Avec 42 % des suffrages soit plus 22 % par rapport aux dernières élections, la CGT est la première organisation syndicale du CSEC GPF.

En votant massivement, les salariés ont envoyé un message fort, d'adhésion au travail réalisé par la CGT pour maintenir des Activités Sociales et Culturelles (ASC) de haut niveau que ce soit au travers de l'instance unique ou des CASI en région.

Des négociations à forts enjeux

Alors que certains jouaient la carte de la division, laissant croire que la CGT faisait de la rétention d'information, la pérennité des ASC a été assurée au travers des différents accords.

Les élus CGT des personnels CGT ont su tenir bon en rassurant les salariés, les informant jour après jour de la teneur des négociations. Ils ont su porter leurs revendications devant la Direction.

Partout où le capital tentera de rogner les droits sociaux des salariés, il trouvera la CGT sur son chemin ! C'est le cas pour le projet de réforme des retraites où, sans ambiguïté, la CGT, elle, mène le combat, que ce soit à la SNCF ou dans les entreprises privées.

Les élus du personnel CSEC GPF remercient les salariés de la confiance exprimée au travers de ce vote et parce que :

« Seules les luttes que l'on ne mène pas sont perdues d'avance », la Fédération CGT des Cheminots appelle à l'action, par la grève et la manifestation le jeudi 6 février 2020 et les rendez-vous suivants...

